

Journal
Mardi 23/09/1821

« Département de la guerre, le 17 septembre :
(Memorandum.)

« Il a plu au roi de renvoyer de son service le major-général sir Robert Wilson. Il était naturel que la presse radicale assurât que cette mesure est l'effet des opinions politiques de sir Robert, et de son opposition constante aux ministres. Sir Robert lui-même, ou nous serions bien trompés, en connaît mieux la raison, et nous osons ajouter que quelque mortification que puisse lui causer cette mesure, il n'en éprouve aucune surprise. » (Courier.)

Journal
Vendredi 28/09/1821

Nota. Les journaux de l'opposition s'efforcent à l'envi de justifier sir Robert Wilson de torts qu'ils ne peuvent connaître, puisqu'ils ne sont pas définis dans l'ordre qui le renvoie du service. Les feuilles ministérielles essayent de leur côté de justifier la mesure du gouvernement à l'égard de cet officier, en alléguant des faits qui ne sont pas plus énoncés dans ledit ordre, que ceux que prétendent réfuter ses partisans.

— Nous éprouvons la plus vive satisfaction en annonçant à nos lecteurs le noble don d'une somme de 500 liv. sterl. comme le commencement d'une souscription dont le produit serait destiné à acheter pour sir Robert Wilson, une annuité équivalente au double du traitement affecté au grade de major-général, qui est celui de sir Robert. Le nom de ce noble donateur nous a été communiqué; mais il ne veut être désigné à présent que par la lettre D.

(Traveller.)
— Le Courrier de Paris...

— C'est une circonstance assez curieuse que le roi Charles 1^{er} ait couché au prieuré de Brecknock le 6 août 1642, en se rendant de la terre du duc de Beaufort dans la partie septentrionale du pays de Galles, et que S. M. actuellement régnante ait aussi couché dans le même endroit en se rendant la semaine dernière chez le même seigneur.

(Courier.)

— Le Courier continue de garder le silence sur les circonstances qui ont amené la destitution de sir Robert Wilson, et n'allègue aucune raison de ce silence, quoiqu'il se fût presque engagé à les mettre incessamment sous les yeux du public. Le Times donnait hier une des versions qui circulent assez généralement à ce sujet. Nous ne pouvons prendre sur nous de dire jusqu'à quel point cette version peut être exacte. Nous avons entendu dire qu'en conséquence de quelques bruits qui lui étaient parvenus, sir Robert s'était rendu chez le secrétaire du commandant en chef, à l'effet de savoir s'il existait quelques circonstances qui pussent s'opposer à ce qu'il quittât l'Angleterre sans inconvénient pour lui, attendu que des affaires pressantes exigeaient sa présence à Paris; que la réponse que sir Robert avait reçue était satisfaisante; qu'il n'avait pas hésité à partir pour Paris. La mesure prise à son égard en son absence, le déterminera sans doute à revenir sans délai. En attendant, nous croyons devoir nous abstenir d'en dire davantage sur cet objet. Lorsque la nature des circonstances et de l'enquête qui ont précédé

Journal

Mardi 25/09/1821

Les places de magistrat de police vacantes par le décès de M. Kinnard, du bureau de police de la Tamise, et par la démission de sir Robert Baker, de celui de Bow-Street sont, dit-on, remplir par la nomination de M. Ballantine et Halls.

(New-Times.)